

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

UNIVERSITÉ D'AMIENS

DIPLÔME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur
Vu l'arrêté ministériel du 6 octobre 1999 relatif aux habilitations de l'Université d'Amiens à délivrer des diplômes nationaux de troisième cycle
Vu les pièces justificatives produites par Mme MARION DELCROIX, née le 19 mars 1983 à ARRAS (062), en vue de son inscription au Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires
le **DIPLÔME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE**
est décerné à **Mme MARION DELCROIX**
au titre de l'année universitaire 2008-2009.

Le titulaire

N° AMIENS 8048013

/2010200805213

Le Président

Georges LAURE

Fait à Amiens, le 2 avril 2010

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Jean-Louis MUCCHIELLI